

AVIS AU PUBLIC

ENQUETES PUBLIQUES CONCOMITANTES

Relatives à l'aliénation :

- ✓ du Chemin Rural n°23 dit Chemin du Clos, Lieudit « les Basses Landes »
- ✓ d'une partie du Chemin Rural n° 8, Lieudits « le Moulin brûlé » et « la Fosse Durey »,
- ✓ d'une partie de l'Impasse des Bordins, Lieudit « Goupillières »

Par arrêtés municipaux en date du 24 mai 2023, le Maire de la commune de Puchay a ordonné l'ouverture de trois enquêtes publiques concomitantes portant sur l'aliénation :

- du Chemin Rural n°23 dit Chemin du Clos, Lieudit « les Basses Landes »
- d'une partie du Chemin Rural n° 8, Lieudits « le Moulin brûlé » et « la Fosse Durey »,
- d'une partie de l'Impasse des Bordins, Lieudit « Goupillières »

Monsieur Jean-François BARBANT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Puchay du **lundi 17 juillet 2023 au mardi 2 août 2023**, pendant les permanences (mardi de 17h à 19h et mercredi de 10h à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie le mardi 18 juillet 2023 de 17h à 19h et le mercredi 26 juillet 2023 de 10h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées soit, sur les **registres d'enquête publique déposés en mairie soit, par courrier postal à l'intention du commissaire enquêteur, Mairie, 7 rue du Bout de bas 27150 PUCHAY soit, par courriel à mairie-puchay@orange.fr**

Pour tout renseignement relatif à ces aliénations de chemins s'adresser en mairie.